



PROJET DE DÉLIBÉRATION

SUITE À L'ADHÉSION DU SIEG AU CNAS

L'an deux mille dix-huit, le treizième jour du mois d'octobre, à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8, par renvoi du L.5211-1, du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-De-Dôme.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

Gilles MAS, Daniel GORCE, Michel NORE, Yves FOURNET-FAYARD, Cyril HAUTEVILLE, Frédéric POYET, Sébastien BOROWSKI, Jean-Louis HOSTALIER, Jean-Michel VARGAS, Bernard VEISSIERE, Cédric SIMON, Jean-Pierre SAUVANT, Emmanuel PINTE, Michel NICOLLET, Gilles GUERET, Gérard LAFONTAINE, Jean-Pierre CHASSANG, Jacques PEROL, Alain HAUTIER, Denis FOURNIAT, Pascal CAILLET, Michel BOYER, Sébastien GOUTTEBEL, Annie TALLARD, Bernard VELLETT, Gérard CHANSARD, Serge BRIOT, Noël MESTRE, Jean-Claude SAUVAT, Christophe CHISSAC, Alain GUILHEN, Alain PAULET, Vincent PERGET, Antonio MARQUES, Jean-Pierre PEYRIN, Gérard ROUX, Eric BRUGIERE, Philippe DUDYSK, Marcel BARGEON, René HERAUT, Daniel CRAMER, Marc-Antoine DEVERNOIX, Corinne BOUCHARIN, Richard VEGA, Max CLERMONT, Pascal DÉCOTTE, Jean-Paul CHANAL, Bernadette DUTHEIL, Jean-Paul POUZADOUX, Didier MATRAS, Daniel ROUX, Christian MELIS, Guy GALLAIS, Pierre METZGER, Dominique BRIAT, Marie-Christine BELOUIN, Monique BONNET, Alain CATHERINE, Jean-Pierre COGNERAS, Daniel FERRAGU, Françoise GATTO, Patrick HEBUTERNE, Bernard JARLETON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Chantal LAVAL, Jean-Yves MANIEL, Roch MENES, Michel MIRAND, Thierry OLIVAIN, Bruno PONTRUCHER, Romain REBELLO, Jacques SCHNEIDER, Jean-Pierre AUJEAN, Christine THOMAS, Christine TORRESAN-LACROIX, Bernard VILLEBRUN

Suppléants ayant pouvoir :

Michel PAQUET, Jean-Claude RICHARD, Jean-Claude PEYRONNY, Pierre MONTEIL, Christian GUÉNOLÉ, Stéphane RODIER, Evelyne BRUN, Jacques LARDANS, Jean-Christophe BELLANGER

Pouvoirs :

Daniel QUENIN à Marcel BARGEON, Nicole GIRY à Bernard VEISSIERE, Grégory BERNARD à Monique BONNET, Nicolas BONNET à Marie-Christine BELOUIN, Marie-Claude CAMINADA à Chantal LAVAL, Jocelyne CHALUS à Thierry OLIVAIN, Francis CHATELLIN à Jean-Pierre COGNERAS, Jean-Pierre FASSIER à Bruno PONTRUCHER, Michel PROSLIER à Françoise GATTO, René VINZIO à Daniel FERRAGU.



Délibération 2018-10-13-06

Le 05 novembre 2016, le SIEG mettait en place les prestations sociales pour ses agents en adhérant au Comité National d'Action Social (CNAS).

Il convient d'apporter une précision sur les agents pouvant bénéficier de cette prestation.

Monsieur le président propose au comité syndical que cette prestation soit ouverte aux agents titulaires et stagiaires occupant un poste à temps complet ou incomplet, aux agents sous contrat de travail à partir de 6 mois d'ancienneté au SIEG du Puy-De-Dôme.

Il est également précisé qu'une seule adhésion par agent sera acceptée.

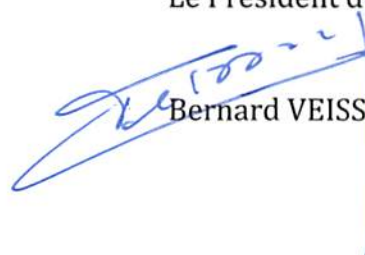
Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	85
Nombre de pouvoirs	10

Pour : 74 Contre : 2 Blanc : 5 Nul : 0

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 17/10/2018 et de la publication le 17/10/2018

Fait à Cournon d'Auvergne, le 13 octobre 2018
Pour copie conforme
Le Président du SIEG


Bernard VEISSIERE

